Sujet : [INTERNET] Sauvegardons les 200 arbres de l'avenue Bollée au mans

De: Christophe Chollet

Pour: pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date: 03/04/2024 09:21

Monsieur le préfet,

Le projet des « chronolignes » dans son ensemble mais principalement celui prévu pour l'avenue Bollée n'apparaît pas assez abouti et doit être réexaminé. Nous demandons donc une prolongation de l'enquête ainsi qu'un moratoire pour laisser le temps d'effectuer des études plus pertinentes sur :

- la réelle santé et la longévité des arbres de l'avenue Bollée (et autres prévus à l'abattage),
- sur les alternatives à l'abattage des arbres,
- sur l'évolution attendue du trafic routier et notamment sur le report des automobilistes vers le bus ou le vélo,
- la réduction des émissions de C02,
- la cohérence avec le plan climat du pays du Mans et la stratégie bas carbone de l'état.

La concertation a été insuffisante en quantité en durée et en qualité. Un tel projet demande une participation citoyenne d'envergure pour entraîner l'adhésion de chacun à ce nouveau plan de mobilité, et aux travaux qu'ils vont engendrer.

La politique de Monsieur le maire du Mans est autoritaire et bornée. On n'impose pas des décisions unilatérales à ces concitoyens sans les écouter. C'est la base de la démocratie.

Il faut savoir écouter, mais il faut savoir aussi entendre!

Les objectifs de vie, les attentes des conditions de vie des Manceaux semblent de moins en moins en adéquation avec les projets démesurés et disproportionnés de Monsieur le Maire.

Il n'y a aucune écoute. Les consultations (les réunions publiques) sont tronquées et sont réalisées par pure déontologie.

Nous souhaitons une ville verte, urbanisée de façon intelligente en conservant notre histoire et nos espaces naturelles, sans "surpopulariser » notre ville. Arrêtez de systématiquement détruire nos maisons, nos quartiers pour tout bétonner (en largeur et en hauteur) et changer le visage de notre ville.

Il n'y a aucune fierté à vouloir marquer son passage à la mairie du Mans. Il a eu d'autres hommes avant et il y aura d'autres hommes après.

D'autres pistes alternatives ont été présentées pour préserver les arbres. Alors, écouter, entendez, échangez et prenez la bonne décision ! Une décision plus verte, moins coûteuse et plus simple.

Elle est belle notre avenue Bollée, elle a son charme quand nous l'empruntons. Elle a son intérêt pour les passants et beaucoup d'avantage pour nos riverains.

Je vous remercie pour le temps que vous aurez consacré à la lecture de ma missive et pour la révision de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, mes respectueuses et sincères salutations.

Christophe CHOLLET

1 sur 1 03/04/2024 11:16